

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie
Band: 3 (1990)

Artikel: 300 ans de Refuge à Ballens pour la famille Champendal
Autor: Sarradin-Champendal, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

300 ans de Refuge à BALLENS
pour la famille CHAMPENDAL

Les CHAMPENDAL sont de Ballens; c'est là un lieu commun ou, si l'on veut, une certitude, pour tous ceux qui, au pied du Mont-Tendre, sont habitués à fréquenter ceux qui portent ce patronyme; et qui sont de Ballens, de Mollens, d'Apples ou de Pampigny; de Yens, de Morges, de Gimel ou de Vallorbe; voire de Lausanne, de Genève ou de Meyrin; de BERNEX, d'Onex, de Lancy ou de Carouge et même de Paris; sans parler de ceux qui, à Montpellier, Oran, Cannes, Nice, Beausoleil, Le Cannet, Nyons ou San Francisco; ou bien encore en Italie, ont porté ou portent encore ce patronyme.

En vérité, les CHAMPENDAL sont du Pailhat¹, petit hameau des Monts du Forez, d'où devaient émigrer, un jour de 1690 - cinq ans après la révocation de l'Edit de Nantes² - quelques familles de vieux huguenots français, chassés de leur terroir par les dragons de Louis XIV.

On se souvient qu'en France, lorsque le roi Henri IV, par l'Edit de Nantes du 13 avril 1598, autorisa le libre exercice de la religion réformée, le culte pouvait être célébré dans les villes et lieux où il avait été organisé par de précédents édits³; et, de plus, dans le faubourg d'une ville ou d'un village par bailliage. C'est ainsi que, dans une région comme le département du Puy-de-Dôme, où le protestantisme fut essentiellement rural⁴, et se développa assez peu dans les grandes villes, comme Clermont-Ferrand, les

¹ Autrefois orthographié "Paillat". Le "paillat" est, en patois auvergnat, le plat - fait de paille - sur lequel jadis on mettait le pain pour aller au four.

Sur Pailhat, et la mise à sac de ce village, en 1577, par les troupes catholiques du duc d'Anjou : André IMBERDIS, Histoire des Guerres Religieuses en Auvergne pendant les XVIème et XVIIème siècles. 3ème édit., Riom, 1848, réimprimée par LAFFITTE REPRINTS, à Marseille, 1983, p. 252 et suiv.

² Sur la révocation de l'Edit de Nantes, la littérature est abondante. On consultera plus spécialement : Janine GARRISSON, L'Edit de Nantes et sa Révocation - Histoire d'un intolérance, Paris, Le Seuil, 1985; Elisabeth LABROUSSE, La Révocation de l'Edit de Nantes, Paris, Payot, 1985.

³ André STEGMANN, Edits des Guerres de Religion, J. VRIN éd., Paris, 1979.

⁴ H. HAUSER, "Nouvelles Notes sur la Réforme en Auvergne", in Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1898, p. 441 et suivantes.

huguenots devaient se regrouper autour de trois villages ou hameaux : à Maringues, au nord-ouest de Thiers; à Parentignat, près d'Issoire, au sud de Clermont-Ferrand; et, au Pailhat, petit hameau au nord-est d'Ambert, dépendant de la commune de Job⁵.

Mais, dans la mesure où l'Edit de Nantes autorisait les protestants à conserver un certain nombre de places de sûreté, ils formèrent assez vite un état dans l'Etat et, dans la France de Louis XIII, et plus encore ensuite dans celle de Louis XIV, pour un pouvoir qui ne cherchait qu'à s'affirmer, une telle situation portait en elle-même les germes de ce qui allait suivre. Ainsi, dès après que Richelieu, premier ministre de Louis XIII fut en charge des affaires de la France⁶, tous les droits reconnus aux protestants furent progressivement niés ou supprimés, sous divers prétextes juridiques; et la persécution commença : fermeture ou démolition des temples; enlèvements d'enfants; interdiction d'exercer, pour "ceux de la Religion Prétendue Réformée", certaines professions; mise à la charge exclusive de ceux qui faisaient profession de ladite religion, de l'obligation d'assurer le logement et l'entretien des troupes, que le pouvoir royal, au temps de Louis XIV à l'initiative de Louvois⁷, envoyait dans les provinces où ils avaient le plus d'action. Et, l'on sait ce que furent les dragonnades; et l'épisode de la lutte des Camisards, huguenots des Cévennes, face aux hordes de Louis XIV; le sort des protestants, emprisonnés ou envoyés aux galères, à raison de leur foi.

Toujours est-il que, lorsque Louis XIV, par l'Edit de Fontainebleau du 22 octobre 1685, révoqua l'Edit de Nantes, au principal motif qu'il n'y avait plus de protestants dans le royaume, tous étant censés s'être convertis, à défaut d'avoir quitté le pays, on comptait encore à Pailhat, un peu plus de 90 familles, membres de la Religion Prétendue Réformée, réparties en 13 villages ou hameaux⁸; et que, par exemple, ce n'étaient pas moins de 300 personnes, qui s'étaient rassemblées "au dit lieu de Paillat", lors du consistoire réuni là le 22 avril 1685, "jour de Pacques", ainsi que l'atteste Antoine Amariton, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel

⁵ PAILHAT avait été concédé aux réformés, aux termes mêmes de l'Edit de Nantes, comme second lieu de culte dans la sénéchaussee de RIOM, H. HAUSER, *passim*.

⁶ RICHELIEU fut ministre de LOUIS XIII, de 1624 à 1642.

⁷ LOUVOIS fut ministre de LOUIS XIV, spécialement chargé des affaires militaires, de 1662 à 1689.

⁸ H. HAUSER, *op. cit.*, p. 449.

au bailliage royal de Nonnette, dans le procès-verbal qu'il dressa de l'évènement, à cette même date⁹.

Les sources que nous avons, pour attester de la situation des réformés dans la région d'Auvergne, à la veille de la révocation de l'Edit de Nantes, proviennent essentiellement du fonds TT des Archives nationales de France, qui fournit notamment divers renseignements statistiques, sur les quatre églises établies en Auvergne, une dans le département du Cantal - La Gazelle - et trois dans celui du Puy-de-Dôme - Maringues, Pailhat et Parentignat - ainsi que différents mémoires, rédigés en 1684 et 1685, donnant de précieuses indications sur l'application qui y était faite de l'Edit de Nantes durant cette période, et divers documents permettant d'entrer dans la vie même de ces églises¹⁰.

Or, précisément, la consultation des archives en question nous permet de constater que les fidèles qui fréquentent l'église de Pailhat sont tous des laboureurs, scieurs de bois, sabotiers ou tisserands. Et, l'on s'aperçoit que, pour l'essentiel : les CHAMPENDAL sont laboureurs; les VIALON sont sabotiers; les CROAIS (CORAS, CROUS, ou peut-être CROIX) sont, selon leur emploi : laboureurs, scieurs de bois ou sabotiers, que les PIREL sont tailleurs d'habits, tandis que les BOURLIONNE, tout comme les ISSARTEL, sont laboureurs ou sabotiers; et, qu'enfin, en cette année 1685 - qui fut celle de la révocation - le pasteur de l'église de Pailhat était un certain DESMAISEAUX.

Les mêmes sources nous apprennent que l'église de Pailhat comprenait, à cette époque, outre le village même de Pailhat, ceux de Tournebize, de Chatanières, des Fraisses, de la Veissière, de la Baden, de Courtines, de La Souche, de Rebousse, d'Olliat, du Parnau, de la Pugerie et du Chan, tous situés sur la commune de Job; et que, s'agissant du village même de Pailhat, on y notait la présence : d'un Antoine CHAMPANDARD; d'un Mathieu CHAMPANDARD, son frère; d'une Suzanne CROUS, veuve d'un autre Mathieu CHAMPANDARD; d'une Marie CHAMPANDARD, veuve d'un certain Pierre DAUPHIN; d'une Jeanne et d'une Benoite CHAMPANDARD; d'un Isaac CHAMPANDARD; le tout, sans compter les CLOUVET, PIREL, CROAIS, BOURLIONNE, ISSARTEL, SOLNICHE ou VIALON, qui formaient les principales familles du village. Et vint la révocation.

⁹ Archives Nationales de France, Fonds TT, 261, dossier XI, pièce 73.

¹⁰ H. HAUSER, op. cit., p. 457 et suivantes.

La tradition, au sein de la famille CHAMPENDAL - et que les faits ne démentent nullement¹¹ - est que celle-ci serait venue s'installer à Ballens, dans le Pays de Vaud, alors sous la domination bernoise, en 1690¹². Et, l'on en a une espèce de confirmation - sans que l'on puisse dater l'évènement à un an près - par l'examen des registres de l'état-civil; ceux des mariages, qui portent témoignage des relations qui s'établissaient entre les familles; ceux des naissances, qui font aussi mention des baptêmes, et nous fournissent, non seulement et toujours l'indication de l'origine des parents de l'enfant nouveau-né, mais aussi les noms de ses parrain et marraine, avec des indications parfois, sur la filiation des uns et des autres.

C'est ainsi que, pour la période qui couvre les années 1692 à 1696, on a la preuve de l'existence, parmi la population adulte de Froideville, petit hameau dépendant de la commune de Ballens : d'un Pierre CHAMPANDARD, et de sa femme Antoinette CROIX¹³; mais aussi d'un Mathieu CHAMPANDARD, et de sa femme Jeanne PIREL¹⁴; d'une Suzanne CHAMPANDARD¹⁵, peut-être la veuve d'un autre Mathieu CHAMPANDARD, que l'on avait déjà vu recensée à Pailhat. Et chaque fois, leur présence, dans les registres paroissiaux, est assortie de la mention : réfugié d'Auvergne, ou français réfugié.

De la même façon, le recensement des "Réfugiez pour la Religion dans le Canton de Berne", tel que dressé au mois d'octobre 1693¹⁶, nous apprend : qu'Antoine CHAMPANDAL est à Montricher, avec son frère Jean; et sa

¹¹ La référence d'un baptême à Savigny, le 26 novembre 1676, contenue dans un dossier, aux Archives Cantonales Vaudoises, sous référence "P. CAMPICHE 236", concerne nullement un famille CHAMPANDAL ou CHAMPANDARD - mais une famille CHAMPRENAUD.

¹² On notera que le nom de CHAMPANDARD - qui donnera finalement CHAMPANDARD pour les survivants de la famille restés à Pailhat - se transformera rapidement dans le Pays de Vaud, en CHAMPENDARD (en 1695) ou CHAMPENDART (en 1696), puis en CHAMPANDAL (vers 1698-1699), et enfin en CHAMPENDAL (vers 1721). C'est cette dernière orthographe que nous avons retenue, quelle que soit la période considérée, sauf lorsqu'il s'agit de citations ou de références directes aux registres paroissiaux de l'époque.

¹³ Ballens, registre des baptêmes, 7 février 1962, (ACV, Eb 16/2).

¹⁴ Ballens, registre des baptêmes, 2 juillet 1693, (ACV, Eb 16/2).

¹⁵ Ibid, 2 juillet 1693.

¹⁶ Rapporté dans le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1933, p. 35 et suivantes.

soeur, peut-être Marie; ainsi que les ISSARTEL - ou ISSERTET ¹⁷; qu'Isaac SOLNICE est à Mollens¹⁸; et que le pasteur DESMAISEAUX, ainsi que sa femme, sont à Avenches¹⁹.

En allant un peu plus loin, on note la présence à Lucens, en 1696, d'un Anthoine CHAMPENDART, et de sa femme Magdeleine REYMOND²⁰; de Jean CHAMPANDAR à Curtilles (près Lucens), en 1698²¹. Et un peu plus tard, c'est une Marie CHAMPANDAR²², puis une Thoinette CHAMPANDAL²³, et enfin une Jeanne CHAMPANDAL²⁴, que l'on voit apparaître successivement dans les registres de l'état-civil, à l'occasion des événements heureux, mariages ou naissances, qui ponctuent la vie du village de Ballens.

Ce qui paraît certain, en tout cas, c'est que dès les premières années de l'exil, Pierre CHAMPENDAL est installé à Froideville (Ballens) - peut-être déjà dans ce que l'on appellera plus tard "la ferme des CHAMPENDAL"- où sa femme, Antoinette CROIX, va lui donner quatre enfants : Jeanne, le premier "CHAMPENDAL" a être né en terre vaudoise, présentée au baptême comme on disait alors, le 7 février 1692, par sa tante, Jeanne PIREL; Isaac, baptisé le 30 juin 1695; Anthoine, le 13 février 1698; et enfin Suzanne Thoinette, le 11 septembre 1701.

Pendant ce temps, est né à Curtilles :

"Jean, fils d'Anthoine CHAMPENDART de Paillac en
"Auvergne, Réfugié à Lucens, & de Magdeleine REYMOND
"sa femme. Parrain : Jean REYMOND, réfugié. Marraine
"Jeanne FAURE de CHARLENCON, réfugiée. Le 1er août,
"baptisé le 9 août 1696."

On observe par ailleurs ce qui est banal, et propre en soi à toute communauté d'émigrés, que les "réfugiés de la première génération" se marient entre eux. C'est ainsi que Jean VIALON épouse Elizabeth BOURILLIONE; et que, le 16 juin 1713, Guillaume VIALON épouse Thoinette CHAMPENDAL,

¹⁷ Ibid., p. 211.

¹⁸ Ibid., p. 212.

¹⁹ Ibid., p. 339.

²⁰ Curtilles, registre des baptêmes, 9 août 1696, (ACV, Eb 43/1).

²¹ Lucens, registre des baptêmes, 7 mars 1698, (ACV, Eb 43/1).

²² Ballens, registre des baptêmes, 6 janvier 1704, (ACV, Eb 16/2).

²³ Ibid. 8 juillet 1708, (ACV, Eb 16/3).

²⁴ Ibid., 19 mai 1709, (ACV, Eb 16/3).

dans le temple de Bière.

Mais, si les CROIX, les PIREL, les REYMOND, les VIALON qui épousent un ou une CHAMPENDAL, sont des réfugiés, et si les CROIX, les PIREL, les VIALON, sont de Pailhat, tout comme les CHAMPENDAL, ils ne sont pas les seuls; les SERTET (ISSERET ou ISSARTEL), les COUVAZ (ou CLOUVET), les BOURILLIONE (ou BOURLIONNE), qui s'installent au pied du Mont-Tendre, à Bière²⁵ ou à Ballens²⁶, sont aussi de Pailhat. De telle façon finalement, que si l'on compare la liste de ces réfugiés, avec celle que nous fournissent les Archives nationales de France, pour l'église de Pailhat à la veille de la révocation de l'Edit de Nantes, on est saisi par l'importance de l'exode qui aura été celui des protestants de France, après la révocation. Pour une petit église comme celle de Pailhat, c'est en fait de 70 à 80 % de la population, qui aura fui le Royaume de France. C'est, à l'échelle d'un village, un évènement considérable, que l'on retrouve, avec plus ou moins d'importance, dans toutes les régions de la France protestante de cette époque²⁷.

Ceux qui restèrent à Pailhat, comme ceux qui restèrent à Maringues ou Parentignat, allaient finalement abandonner leur foi réformée²⁸. Et, s'il y avait encore il y a quelques années - près de trois siècles après la révocation - une famille CHAMPANDART²⁹ à Pailhat, elle était de confession catholique; et ignorait tout, jusqu'aux visites successives que devait lui rendre le pasteur Edouard CHAMPENDAL et le signataire de la présente chronique, sur l'épopée de ses lointains cousins d'Outre-Jura.

L'Auvergne, tel l'Anjou, mais à la différence des Cévennes, du Languedoc, du Bas-Dauphiné, de l'Alsace ou du Pays de Montbéliard, du Bordelais, ou

²⁵ Bière, registre des mariages, 12 octobre 1714, (ACV, Eb 16/3).

²⁶ Ballens, registre des baptêmes, 5 décembre 1728, (ACV, Eb 16/4).

²⁷ Elisabeth LABROUSSE, op.cit., p. 207 et suivantes; Janine GARRISSON, op.cit., p. 250 et suivantes.

²⁸ Sur ceux que l'on appellera "Les Nouveaux Convertis", Janine GARRISSON, op.cit., p. 232 et suivantes; Elisabeth LABROUSSE, op.cit., p. 202. Sur la situation des protestants à Maringues, à partir de 1681 : Jean-Claude DUMONT, "Les Huguenots chez les tanneurs", in La Gazette de Thiers, numéro du 15 mars 1986, p. 20.

²⁹ Notez l'orthographe du nom; assez peu différente finalement, puisque seule la dernière consonne se transforme de D en T, de celle qui avait cours au XVIIème siècle. Notez aussi qu'il existe encore une famille DAUPHIN à Pailhat; ainsi que des CLOUVEL, à La Brousse et à La Sagne, à côté de Pailhat.

même des Charentes, a oublié les racines protestantes de certains de ses enfants.

Laboureurs ou sabotiers, scieurs de bois ou tailleurs d'habits, les "réfugiés" qui venaient trouver asile au pied du Mont-Tendre, en y apportant leurs métiers, leur enthousiasme et une partie de leurs traditions, face à un avenir qu'ils savaient incertain, devaient y trouver les meilleures conditions d'accueil de la part de la population indigène; car, contrairement à ce qui s'est passé dans certaines agglomérations urbaines, où l'on a pu observer, vers l'an 1700, quelques réflexes xénophobes³⁰, aucun signe de rejet, aucune manifestation d'hostilité, ne nous est signalée par les chroniques, de la part de ce monde rural pendant cette période. Certes, parce que la densité de l'émigration y était moins forte que dans les villes, était-il plus facile de s'y intégrer; mais, il n'en demeure pas moins que ce fut l'honneur de cette population, que d'avoir répondu à tant de détresses, et d'avoir tendu les bras à tant de réfugiés.

Finalement, c'est sans doute parce qu'ils étaient suffisamment intégrés à leur nouvelle patrie, qu'aux termes d'une lettre de bourgeoisie³¹, datée du 7 septembre 1715, Guillaume VIALLON et Isaac CHAMPENDAL - fils de Pierre - demeurant à Froideville, sont faits bourgeois de Ballens, "pour le prix de 1'200 florins, une Bible, deux seaux, un repas aux Communiers, et chacun un chapeau aux Conseillers".

Isaac CHAMPENDAL, qui avait épousé une dame Jeanne PITTEL, allait avoir six enfants; dont un certain Jean-Samuel, présenté au baptême, à Ballens, le 23 septembre 1725; et un Jean-Marc-Abram CHAMPENDAL, présenté au baptême à Ballens, le 5 février 1730. Dans le même temps où Jeanne, sa soeur, la première CHAMPENDAL à être née en terre vaudoise, qui avait épousé un certain Abraham CUVIT, de Mollens, mettait au monde Anne-Bénigne, le 27 avril 1721; et, où Thoinette CHAMPENDAL, qui devait

³⁰ Olivier FATIO, "Le Refuge suisse - De la générosité à la xénophobie", in La Gazette de Lausanne, numéro spécial daté du 6 avril 1985, qui cite ce quatrain, qui avait cours à l'époque :

"Je ne gagne plus rien, a dit l'artisan suisse
"Paresseux ! Eh ! qu'a donc le Français plus que toi
"Travaille comme il faut en observant ma loi
"Si tu veux que ton Dieu comme lui te bénisse!"

³¹ Notez que la date de 1661, mentionnée dans l'ouvrage de Henri DELÉDEVANT et Marc HENRIOUD, Le Livre d'Or des Familles Vaudoises, paru en 1923, comme étant celle à laquelle Les CHAMPENDAL obtinrent la bourgeoisie de Ballens, est erronnée.

donner cinq enfants à Guillaume VIALON, dont un certain Jean, qui devait épouser une Gabrielle CROISIER, présentait au baptême ses deux derniers enfants, en la personne de deux jumeaux : Jean-Jaques et Marie-Suzanne, le jour de Noël 1721, au temple de Ballens; en présence de Jaques-Isaac ROCHAT, Jean DAUPHIN, Suzanne DAUPHIN et Jeanne CHAMPENDAL pour l'un; Antoine PIREL, Jean CHAMPENDAL, Suzanne-Antoinette CHAMPENDAL et Marie MOJONNET - une famille de Montricher - pour l'autre. Ce n'est pas la première fois que l'on voyait le nom des DAUPHIN associé à celui des CHAMPENDAL; puisque déjà, à Pailhat, avant la révocation, on avait noté l'existence d'une Marie CHAMPENDAL, veuve d'un certain Pierre DAUPHIN; lesquels DAUPHIN semblent, après la révocation, s'être fixés à Berolle.

Quant à Suzanne-Thoinette, la dernière soeur d'Isaac CHAMPENDAL, elle devait célébrer son union avec François VILLARD, de Daillens, en présence de Monsieur le pasteur CHAMPRENAUD, le 8 mars 1734, au temple de Ballens.

Au total, il n'aura donc fallu que deux générations, pour permettre aux CHAMPENDAL, comme aux autres émigrés venus s'installer au pied du Mont-Tendre, de s'intégrer aux tissus économique et social de leur nouvelle patrie.

Vaudois, Jean-Samuel CHAMPENDAL l'était sans doute beaucoup plus que tout autre : lui, qui exerça les fonctions de justicier, à la cour de justice de Montricher, de 1750 à 1773³². Adrien BESSON, dans un livre truculent, écrit de lui :

"CHAMPENDAL était fabricant de sabots, une industrie auvergnate. Il a tenu de celle-ci une comptabilité dans un registre où furent inscrits des renseignements fort variés et qui servit aussi de livret de famille"³³

Jean-Samuel CHAMPENDAL avait-il hérité de son père le métier de sabotier ? ou l'avait-il appris au contact des VIALON ? Toujours est-il, qu'il

³² La cour de justice du seigneur et châtelain de Montricher était formée, en dehors de celui-ci, de onze membres - ou justiciers - qui l'assistaient dans l'administration de la justice. (Eugène MOTTAZ, Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, Lausanne, 1914-1921, t. II, p. 257).

³³ Adrien BESSON, Au pied du Mont-Tendre, Lausanne 1939, réédité par CABEDITA, à Morges, 1988, t. II, p. 63.

semble qu'il soit venu s'installer dans sa prime jeunesse, à Montricher, à la ferme du "Mottey".

D'autres CHAMPENDAL étaient-ils déjà venus habiter le Mottey ? C'est vraisemblable; car on sait que, plusieurs membres de la famille³⁴, s'étaient établis à Montricher, après la révocation. Adrien BESSON écrit en tout cas, que "la propriété du Mottey fut habitée, au début du XVIII^e siècle et jusqu'en 1753, par une famille CHAMPENDAL"³⁵.

D'un premier mariage avec Jeanne-Judith CLOUX, Jean-Samuel CHAMPENDAL allait avoir deux enfants : Catherine-Henriette, qui devait épouser un Daniel-Henry MOREL, de Montricher, le 4 octobre 1782; et un garçon : Louis-Gabriel, baptisé à Ballens, le 27 octobre 1754, et qui allait épouser plus tard Françoise MAYOR, le 5 décembre 1782. C'est, peu de temps avant la naissance de ce second enfant, que Jean-Samuel CHAMPENDAL décidait de quitter le Mottey; et, c'est à Ballens que devait décéder Jeanne-Judith CLOUX, le 27 septembre 1757.

Resté veuf à 32 ans, Jean-Samuel CHAMPENDAL devait se remarier, le 4 août 1758, dans le temple de Bière, avec Marie GUIGNARD, fille d'Abraham GUIGNARD, du Chenit, habitant à Berolle; de laquelle il allait avoir cinq enfants, dont quatre garçons, parmi lesquels, un certain François-Louis, né à Ballens le 21 septembre 1762, devait épouser une Jeanne BURNET³⁶.

La vie rurale engendre aussi d'autres vocations; comme celle de forgeron maréchal-ferrant, qui allait être celle de Marc-Isaac-Louis CHAMPENDAL, fils de Jean-Pierre CHAMPENDAL et de Jeanne PERROUD, de Buchillon, et petit-fils de Jean-Marc-Abram CHAMPENDAL - l'un des fils d'Isaac- et d'Anne-Marie KNOBELE, né à Ballens le 25 mars 1791, qui, "ébloui sans doute par la beauté des harnais et le clinquant des éperons des chevaux des troupes qui passaient devant sa forge, et allaient s'enrôler pour servir dans la Grande Armée", décidait brutalement, en ce printemps de l'année 1812, comme aimait à le raconter l'un de ses petits-fils³⁷, de laisser le marteau et l'enclume, et de suivre l'empereur sous les murs de Moscou; avant de s'illustrer, caporal de la Garde, les 25, 26, 27 et 28 novembre

³⁴ Voy. supra, note 16.

³⁵ Adrien BESSON, op.cit., *passim*.

³⁶ C'est l'ancêtre direct des CHAMPENDAL encore aujourd'hui installés à Ballens.

³⁷ Louis CHAMPENDAL, fils de David-Alexandre.

1812, lors du passage de la Bérézina³⁸.

Ce héros, revenu de ses aventures, devait épouser une demoiselle ADOR, le 14 décembre 1832; laquelle allait lui donner pas moins de dix enfants, dont cinq garçons : l'aîné, Isaac-Louis, né à Ballens le 3 juillet 1836, qui devait mourir à Paris, le 3 octobre 1862, laissant de son union avec Marie BIDAN un fils, Isaac-Louis, né à Paris le 21 juillet 1862³⁹; puis, Frédéric, né à Ballens le 3 décembre 1838; Henri-Jonas-Napoléon (en souvenir sans doute de son épopée dans la Grande Armée), né à Ballens le 15 février 1840, qui devait, après une thèse de doctorat soutenue à Genève, le 10 août 1858, consacrée à un "Examen critique des catéchismes de Luther, Calvin, Heidelberg, Osterwald et Saurin", et, au travers d'une carrière pastorale menée à Florence, Vevey et Genève, avoir deux enfants : Charles, d'une part, le père du pasteur Edouard CHAMPENDAL, ce dernier décédé à Nyons (France), le 10 octobre 1972; et, la doctoresse CHAMPENDAL, d'autre part, dont une rue de Genève porte le nom, décédée en 1927; Davis-Alexandre, né à Ballens le 19 juin 1844, qui, après un bref séjour en Angleterre, à Birmingham, où il devait épouser une irlandaise, s'installait à Cannes, dès avant 1880, et allait faire carrière dans l'hôtellerie - une industrie typiquement helvétique - pour être propriétaire du plus grand palace de Cannes, de 1885 à 1920; enfin, Isaac-Louis, né à Ballens le 16 septembre 1846.

Les CHAMPENDAL de Lucens n'auront pas eu l'occasion de voir leur progéniture marquer le paysage vaudois, avec autant de bonheur que ceux de Ballens. Quoi qu'il en soit, la vie de tous les CHAMPENDAL aura été faite d'aventures; et, pourrait-on dire, de courage et d'audace; car, il en aura fallu, pour vivre l'aventure de l'exode, puis celle du refuge; la réinsertion dans un monde rural et laborieux; et parfois l'aventure en dehors des frontières : celle des affaires pour les uns, missionnaire pour les autres. Aventure aussi que celle de la vie de l'artiste musicien; comme pour ce Louis CHAMPENDAL qui, après de brillantes études musicales, fut premier trompette solo à la Société des Concerts du Conservatoire, à Paris, et dans d'autres orchestres symphoniques, avant de disparaître en Belgique, pendant la bataille des Flandres, en avril 1918, à l'âge de trente ans. Aventure aussi, que la vie de cette Esther CHAMPENDAL, disparue il

³⁸ Sur cet épisode, Georges VALLOTTON, Le Grenadier de la Bérézina, Lausanne, Ed. de la Baconnière, 1935, passim.

³⁹ Le grand-père du soussigné.

y a peu, qui consacra le meilleur d'elle-même à l'Association Vaudoise des Petites Familles. Mais, qu'ils soient aujourd'hui : maçon, charron, employé de banque, gendarme ou cheminot; qu'ils soient commerçants, restaurateurs, à Morges ou ailleurs; qu'ils soient à Ballens, à Lausanne, à Genève, à Paris ou à Milan, les CHAMPENDAL auront toujours traîné à leurs souliers les origines rurales de leurs ancêtres.

Pierre Sarradin-Champendal
Docteur en droit

BIBLIOGRAPHIE

Réparons quelques oublis

Le Lecteur avait trouvé dans le Bulletin généalogique vaudois 1, paru en 1988, quelques repères bibliographiques indispensables à toute recherche en ce sujet. Quelques ouvrages avaient néanmoins échappé à notre investigation. C'est pourquoi nous les signalons maintenant.

Le comité du Cercle étudie d'ailleurs l'opportunité de publier une bibliographie généalogique vaudoise détaillée dans un prochain numéro du Bulletin.

CENTLIVRES, Robert, Histoire de l'église réformée vaudoise sous le Régime Helvétique, 1798-1803, Lausanne, Presses Centrales, 1975 (Bibliothèque Historique Vaudoise, 55). Spécialement l'index de quelques sujets abordés, p. 147, "Etat-civil et mariages".

DESSEMONTET, Olivier, Histoire des archives cantonales vaudoises, 1798-1956, Lausanne, La Concorde, 1956, spécialement pp. 39. et 43.

VUILLEUMIER, Henri, Histoire de l'église réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois, 4 volumes, Lausanne, 1927-1933, spécialement le vol. IV, "Index général" sous "état-civil".